

# L'ACCESSIBILITÉ EN VILLE

Permettre de circuler facilement, en toute sécurité et rendre accessible les bâtiments publics sont des priorités municipales. Toutes les initiatives prises par la ville contribuent à une meilleure intégration sociale et économique des personnes en difficulté. La totalité de ces actions vise à faire de chaque habitant un citoyen à part entière.

De nombreux travaux et aménagements ont été entrepris et ont permis à la ville d'obtenir la palme « cadre de vie adaptée ».

## UNE OFFRE CONCENTRÉE EN SERVICES DE PROXIMITÉ

La Maison des services est le pôle de services de proximité des Miramasséens. Dans un cadre de haute qualité environnementale, celle-ci accueille :

- le CCAS avec ses pôles seniors et handicap,
- le service logement,
- Pôle emploi,
- la Mission locale Ouest Provence,
- la [Maison de l'emploi Ouest Provence](#) et le Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE),
- l'association [Insertion solidarité innovations sociales](#) (ISIS),
- la Maison départementale de la solidarité,
- l'EHPAD Les jardins fleuris.

Le regroupement de toutes ces entités dans des bâtiments accessibles, permet un travail conjoint des services et surtout de réduire les déplacements des citoyens.

## L'ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE

Pour les démarches administratives, les citoyens ont la possibilité de passer par le site internet. Aux normes du [Référentiel général d'accessibilité pour les administrations \(RGAA\)](#), il permet notamment de grossir les caractères ou encore d'avoir recours à la vocalisation des documents.

## UN SERVICE DE TRANSPORT À LA DEMANDE ET DE TRANSPORT POUR PERSONNE À MOBILITÉ RÉDUITE

Le réseau Ulysse, en partenariat avec la municipalité, a mis en place un [service de transport à la demande](#) à tarifs préférentiels et un service de transport pour personne à mobilité réduite. Celui-ci assure une gratuité aux personnes détentrices de la carte d'invalidité bénéficiant d'un taux d'invalidité de 80% et plus. Ce service est réalisé par des véhicules équipés pour accueillir tout type de personnes à mobilité réduite comme la totalité des bus du réseau.

# L'ACCOMPAGNEMENT DANS LES ACTES DE LA VIE QUOTIDIENNE

Pour les personnes en grandes difficultés, l'association [Le Maillon](#) a également mis en place un système de transport à la demande pour réaliser les tâches indispensables de la vie courante.

## DES PLACES DE STATIONNEMENT PMR

Pour les bénéficiaires d'une carte de stationnement, 290 places sur voiries leur sont dédiées.

### En savoir plus

#### **Maison des services**

Adresse : 4, boulevard Docteur Jacques-Minet

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

#### **Boutique Mobilité Ulysse**

Adresse : gare de Miramas - Avenue Falabrègues

Tél : 04 42 77 07 07

Site internet : [www.ulyssereseau.fr](http://www.ulyssereseau.fr)

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 7h30 à 12h et de 13h30 à 18h, le samedi de 7h30 à 12h

#### **Le Maillon**

Adresse : 53, avenue Aristide-Briand - 13800 Istres

Tél : 04 42 11 83 44

Site internet : [www.lemailon.fr](http://www.lemailon.fr)